

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT des agents exerçant des métiers usants

Pourquoi ?

Nous constatons depuis plusieurs années une augmentation des inaptitudes au poste sur des métiers dits "usants".

Des difficultés de reclassement ou de repositionnement se font ressentir, notamment en raison des compétences détenues éloignées des compétences nécessaires sur les postes vacants de la collectivité.

Notre solution

L'enjeu

Maintenir un bon niveau d'employabilité pour les agents les plus exposés à des risques de rupture dans leur carrière professionnelle en initiant des parcours d'accompagnement et de formation obligatoires, co-construits avec les agents.

Les objectifs

- identifier les compétences à développer pour les agents exerçant un métier dit "usant" pour prévenir les inaptitudes et faciliter les mobilités,
- construire un parcours de formation tout au long de la carrière permettant de développer les compétences repérées pour mieux rebondir,
- impliquer les agents dans la démarche.

L'originalité du projet

Piloté par la designer de service et la conseillère en évolution professionnelle en utilisant des outils du design de service afin de faire émerger des solutions concrètes et innovantes.

Le support

Un jeu de plateau permettant d'identifier les compétences-clés acquises et celles nécessaires pour envisager de manière sereine une évolution professionnelle.

Les compétences testées

- compétences numériques,
- techniques de secrétariat,
- savoir-être,
- connaissance générale des collectivités territoriales,
- compétences techniques rédactionnelles.

Les critères d'évaluation

- évaluation à froid des actions suivies,
- augmentation des mobilités internes au bénéfice des agents ciblés,
- diminution du nombre d'agents en situation d'inaptitude.

Valoriser et faire connaître une création "maison" au service de la prévention des inaptitudes par le développement d'un parcours de formation professionnel tout au long de la carrière sur les métiers dits "usants".